RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

SOMMAIRE

Edito
Événements
Conseil Municipal
Infos locales
CCSG
Pays Tolosan
Histoire
TOP / FLOP
Le mot des pitchouns
Associations

Maison à colombages sous la neige. Photo : A. ISELY

N°73 - Avril/Mai/Juin 2010

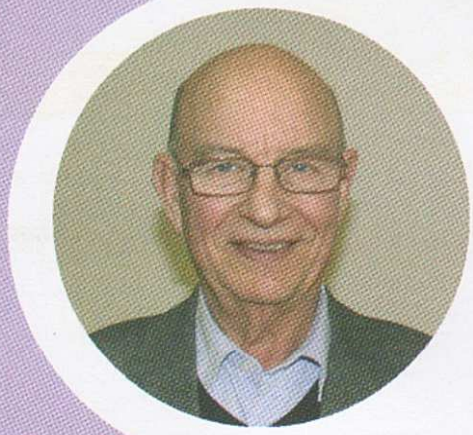

édito

Jean LEONARD,
Maire de Thil

Ça y est, les travaux de l'église ont commencé, il faudra attendre 14 mois avant de pouvoir la rouvrir, mais c'est en bonne voie. Il y a quelques surprises, nous nous y attendions un peu, mais cela ne devrait pas retarder la fin des travaux.

Depuis quelques temps, nous sommes confrontés à des dégradations (grillage du terrain de tennis escaladé, plaque du Pays Tolosan brûlée, ciment frais détérioré avec inscriptions insultantes pour les gendarmes aux W.C. publics, cannettes de bière cassées sur l'aire de jeux, etc.) qui, il y a malheureusement peu de doutes, ont été effectuées par des jeunes pas forcément tous de Thil. Je voudrais alerter les parents sur leur responsabilité et les risques qu'ils encourent. Si une dégradation est effectuée sur un bien privé, nous sommes dans le domaine du « Contraventionnel », c'est-à-dire que la personne qui a effectué ces dégradations risque une amende, et la réparation des dégâts bien sûr. Quand ce même acte est effectué sur ***un bien d'utilité publique*** (la mairie, les W.C. publics, le tennis, l'aire de jeux pour les petits, etc.) nous tombons dans le domaine du « Délictuel », et là, le risque encouru est une amende et éventuellement une peine de prison et, bien sûr, la réparation des dégâts. Ce serait quand même dommage que nos ados commencent leur vie avec un casier judiciaire. A noter, que les parents sont responsables, financièrement y compris, des dégâts causés par leurs enfants.
J'ai discuté avec des jeunes du village et leur ai expliqué cela, il semble qu'ils m'aient compris car les choses ont changé depuis et leur comportement semble s'être modifié. Je les en remercie vivement. Comme quoi, ils sont parfaitement capables de comprendre, si on prend le temps de leur expliquer clairement ce que l'on attend d'eux et les conséquences de leurs actes: Tâche, qui d'après moi incombe aux parents, ce qui ne semble pas être toujours fait. Dommage.

J'ai signalé à la DDE et à notre Conseillère Générale Véronique VOLTO le mauvais état de la D89 qui relie Thil à Lévignac. Il semble que j'ai été entendu car comme vous avez pu le constater les travaux de réfection ont commencé et le premier revêtement va être effectué prochainement. Le second le sera en juillet. Cela implique que la route sera barrée quelques jours.

Plus réjouissant encore, avec le printemps les beaux jours arrivent, heureusement car nous avons besoin de soleil après cet hiver exceptionnellement froid et long que nous venons de subir. Comme cela n'arrive qu'une fois tous les 10 ans environ dans notre belle et agréable région, nous pouvons être optimistes pour les années à venir.

Bonne santé à toutes et à tous, sachez que la porte de mon bureau vous est toujours ouverte et que j'aurai grand plaisir à vous y recevoir si vous le souhaitez.

Informathil

N°73 - Avril / Mai / Juin 2010
Bulletin municipal de la mairie de Thil
Tél. : 05 61 85 42 88
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr
Parution trimestrielle.
4 numéros par an.

Directeur de la publication :
Jean LEONARD

Directrice de la rédaction :
Audrey ISELY

Comité de rédaction :
Jean-Marc AGOSTINI
Michel COMBY
Céline FRAYARD
Ghislaine PISANI

Maquette - Réalisation :
Audrey ISELY

Impression :
Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal en cours

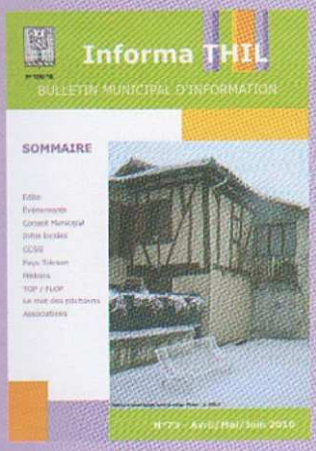

Evénements...

Les VOEUX du Maire

au Personnel Communal

De gauche à droite : Maria BOSC, Stéphanie BETIRAC, Marie-José PEREZ, Fabienne LE QUAND-QUAND, Valérie LOZE, Jean LEONARD, Laurent PHARAMOND, Michel BERGE, Patricia AMBROSINO, Emile FEDERICI, Geneviève COSIO, Daniel RICHE.

aux Thilois

En présence de Véronique VOLTO, Conseillère Générale.

La GALETTE des Anciens

Cérémonie de commémoration du 19 MARS 1962

Deux thilois ont été décorés : Messieurs Guy DARDENNE et Jean-François SANCHOU.

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE THIL

Compte rendu du dernier conseil municipal lundi 15 mars 2010 à 20h30

14 points étaient à l'ordre du jour:

-1- Délibération et vote sur une demande de subvention pour l'isolation de la Maison des Associations :

Les combles de ce bâtiment ne sont pas isolés ; il y a donc une importante déperdition de chaleur, qui explique l'importance des charges de chauffage de ce bâtiment.
Un devis pour l'acquisition de 264 m² de laine de verre a été demandé à BRICOMARCHE Cornebarrieu – son montant s'élève à la somme de 1168.16 € soit 1396.99 € TTC – les employés municipaux en effectueraient la pose.
Monsieur le Maire demande au Conseil de délibérer et de voter sur cet investissement.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité – Une aide financière sera sollicitée auprès du Conseil Général.

-2- Délibération et vote sur le montant de la Facture de gaz du logement de la Maison des Associations :

Du fait de la non isolation de la Maison des Associations, Monsieur le Maire propose de financer 20% du montant de la facture de gaz du logement, ce qui correspond au montant de l'économie qui aurait pu être réalisée par une bonne isolation.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

-3- Délibération et vote sur une demande de subvention pour le remplacement de matériel à la cantine scolaire :

L'école et la cantine commencent à dater, tout le matériel cantine acheté à l'époque ne fonctionne plus très bien.
Le cumulus, l'armoire frigorifique, la machine à laver la vaisselle seraient à remplacer, des modifications devront être également apportées pour une mise en conformité du circuit électrique.
Dans le cas d'une panne définitive, le remplacement devra intervenir dans les 24 heures.
Monsieur le Maire demande au Conseil d'anticiper ces renouvellements, d'envoyer une demande de subvention au Conseil Général, afin de pouvoir acquérir ce matériel au moment opportun.

Le coût total de ces investissements se monte à la somme totale 7 822.00 € hors taxes soit 9 355.11 € TTC.

Monsieur le Maire interroge le Conseil : qui est POUR accepter ces devis et présenter ce dossier de demande de subvention au Conseil Général ?

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

-4- Délibération et vote sur une demande de subvention pour le remplacement de la chaudière de l'école élémentaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la chaudière de l'école a plus de 20 ans et tombe régulièrement en panne.

Deux offres de prix ont été reçues en Mairie pour un remplacement à l'identique (chauffage gaz propane).
Et sur la proposition de Patrick BRISCADIEU une solution alternative à ce mode de chauffage a été présentée dans la mesure où la facture de gaz pour l'école se monte à 12 000 € pour l'année. Il s'agit d'une pompe à chaleur couplée à une chaudière gaz qui prendrait le relais en cas de besoin.

Monsieur le Maire propose que la commission des travaux étudie cette proposition située dans une démarche de développement durable et d'économie d'énergie. Par contre l'investissement de départ étant plus important, l'amortissement sera étudié avant la prise de décision finale.

Le Conseil, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de monter un dossier de demande de subvention sur la proposition concernant la fourniture et la pose d'une chaudière murale et d'une pompe à chaleur.

-5- Délibération et vote pour la modification des horaires d'Agents de la Commune :

Lors de l'embauche du personnel de la cantine, la Commission du personnel savait que les horaires des contrats seraient à réévaluer.
Monsieur le Maire précise que cette demande est justifiée – et demande au Conseil de se prononcer POUR.
Le Conseil après avoir délibéré vote POUR les modifications d'horaires à l'unanimité.

-6- Délibération et vote pour une demande d'acceptation d'un enfant d'une autre Commune à l'Ecole Maternelle :

Monsieur le Maire informe le Conseil :
Une habitante d'ESCAZEAUX (Tarn et Garonne) demande à ce que son fils, gardé sur THIL, soit accepté à l'école maternelle, car sa Commune ne possède aucune structure d'accueil en petite section.
Dans la négative, elle se verrait contrainte de faire garder ses enfants sur une autre Commune, et la nounou actuelle perdrait sa source de revenus.
La Mairie d'ESCAZEAUX finance les Communes qui acceptent de recevoir leurs enfants, jusqu'à l'âge de 5 ans.
Après renseignements pris dans les Communes voisines, Monsieur le Maire a demandé une participation financière, ce que le Maire d'ESCAZEAUX a accepté.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

-7- Délibération et vote sur la fermeture de l'accueil à la Mairie, une demi-journée par semaine :

Cette demi-journée où le public ne serait pas reçu, permettrait aux secrétaires d'effectuer certaines tâches dans de meilleures conditions, traiter des dossiers d'urbanisme, effectuer la comptabilité, organiser des réunions de travail, sachant que les Mairies alentour n'offrent pas autant de plages d'horaires d'accueil.
L'accueil téléphonique serait également suspendu.
Cette demi-journée sera définie selon le taux de fréquentation et les besoins de la Mairie.
Mesure effective début Avril, ce qui laisse le temps d'en informer les thilois.

VOTE : POUR A L'UNANIMITE

-8- Discussion sur une demande d'achat de la chapelle Saint-Orens :

A titre d'information, il est arrivé en Mairie une deuxième demande d'achat.
Emile FEDERICI : Il deviendra nécessaire de délibérer sur le fait de savoir si ce bâtiment sera mis à la vente ou pas.
Ce point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

-9- Organisation des vœux :

Monsieur le Maire propose qu'une seule cérémonie ait lieu avec les Associations, Le Personnel et les Thilois cela serait plus convivial.
La galette des Aînés serait maintenue.

La date pourrait être fixée et identique chaque année.
Le Conseil est d'accord.

-10- Discussion sur l'achat groupé de défibrillateurs par la CCSG :
La Communauté de Communes Save et Garonne, propose aux Communes du Canton l'achat groupé de défibrillateurs. Un défibrillateur serait mis à la disposition de chaque Commune intéressée moyennant la somme de 3 000,00 € T.T.C. Elle prendrait à sa charge l'acquisition de 4 mannequins et 4 défibrillateurs de formation pour un montant T.T.C. de 1 300.00 €.

André PERRAULT : se pose le problème de l'emplacement pour qu'il soit utile et vite accessible. Un jour ou l'autre ce sera une nécessité médico-légale, chaque commune devra en être équipée.
Daniel RICHE : Une formation est assurée par la CCSG.
Monsieur le Maire propose de délibérer sur cet achat groupé et demande d'en faire l'acquisition à la Communauté de Communes Save et Garonne.

VOTE POUR : 11 VOIX,
1 ABSTENTION

-11- Discussion sur l'enneigement des routes de la Commune :
Suite aux jours où le village a été partiellement paralysé par la neige et le verglas, la question du rôle de la Mairie est posée, sachant que l'entretien revient à la D.D.E.

Monsieur le Maire propose de réfléchir aux endroits qui doivent impérativement être dégagés, les stocks de sel sont délivrés par la Communauté de Communes en quantité limitée – 450 Kg stockés sur Thil mais également à disposition d'autres Communes avoisinantes.

Une réunion de la Commission des voiries sera organisée pour prendre les mesures adaptées si nécessaire pour la saison prochaine.

-12- Emprunt Eglise et organismes de contrôles :
La SOCOTEC Sise 3 Rue Jean Rodier à 31028 TOULOUSE nous a adressé une proposition pour une mission de contrôle technique sur le suivi des travaux de restauration de l'Eglise Saint-Laurent.
Pour une intervention de la phase conception, à l'année de parfait achèvement du chantier, dans une mission de contrôle relative à la solidité des ouvrages, à la solidité des existants, à l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées ;
Ses honoraires se montent à la somme de 7 000.00 € hors taxes.

D'autre part pour une mission de coordination de sécurité et de protection pour la santé (S.P.S.)
Le Cabinet Jean-Pierre GOUDEAU au 4 Impasse de l'Autan à 31550 CINTEGABELLE nous a adressé sa proposition d'honoraires s'élevant à 2 830.00 € hors taxes.

Monsieur le Maire rajoute, que ces contrôles sont obligatoires pour un bon déroulement du chantier, et que seules ces deux Entreprises ont répondu à notre attente.

Le Conseil donne au Maire, POUVOIR, pour signer ces engagements.

Concernant l'Emprunt à contracter :
Nathalie GADEA, rappelle au Conseil les démarches entreprises : 4 organismes bancaires ont été sollicités le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne, Dexia et la Banque Populaire. (Informations diffusées)
Il a été demandé à chacun de ces organismes de faire une proposition sur deux prêts classiques – un à long l'autre à court terme (3 ans maxi le temps de recevoir subventions et remboursement de TVA) et un pack phase de mobilisation et de consolidation au bout de 3 ans.
Seuls le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne ont soumis des propositions correspondant à ces dernières démarches.

Prêt avec phase de mobilisation :
Le CRCA propose une phase de mobilisation allant jusqu'à 3 ans – contre 2 ans pour la CE
Une phase de consolidation jusqu'à 30 ans - contre 25 pour la CE
Remboursement des fonds sans pénalité ni préavis pour le Crédit Agricole – contre indemnité actuarielle de 3 % du capital remboursé par anticipation pour la Caisse d'Epargne.
Frais de dossiers moins élevés pour le Crédit Agricole.

En prêt classique proposition d'un emprunt à court terme au taux de 1.16 % pour le CRCA – 2.05 % pour la CE
emprunt à long terme au taux de 4 % pour le CRCA – 4.56 % pour la CE.
Proposition ramenée par le Crédit Agricole à 3.90 % au 11 mars 2010, dont la Conseillère est très disponible et l'accompagnement de qualité.

Compte tenu du contexte, la Commission des finances a demandé à recevoir une nouvelle simulation avec une subvention attendue de 60 % (à la place de 70 %) – le montant de l'emprunt à long terme, ainsi défini, sans imprévu, se monterait à 165 000 € sur 25 ans et non plus à 124 000 € - aux taux de 3.90 % avec des remboursements trimestriels à échéances constantes. Offre maintenue jusqu'au 12 Avril 2010.

Le Conseil, après avoir délibéré vote POUR à l'unanimité – choisir la proposition du Crédit Agricole et contracter un emprunt de 165 000 € sur 25 ans au taux de 3.90 % et 415 000 € en attente du versement de subventions et du remboursement de TVA - avec éventuellement une phase de mobilisation, si la subvention attendue s'avérait être inférieure aux attentes.

Emile FEDERICI explique au Conseil qu'au cours des travaux, a été constaté une fois l'échafaudage installé et le piquage des enduits exécuté, qu'un voutain de la première travée nord s'est affaissé.

L'Entreprise CHEVRIN GELI retenue pour la réalisation du Lot Maçonnerie a présenté un premier avenant pour les travaux de consolidation et de reconstruction de ce voutain à l'identique s'élevant à 27 225.11 € hors taxes, soit 32 561.23 € T.T.C.

Il y aura une réunion de chantier le 17 mars – Emile FEDERICI essayera de négocier une réparation à un coût inférieur.

-13- Délibération et vote sur une demande de subvention pour la modification du circuit électrique de l'appartement du bâtiment des associations :
ELEC SERVICE à 31480 CADOURS a envoyé une proposition s'élevant à 846.00 € hors taxes, pour l'installation d'une prise PTT plus sept prises électriques dans l'appartement de la Maison des Associations – En effet chaque pièce n'est dotée que d'une prise unique, aménagement de nos jours insuffisant surtout dans une cuisine. Une subvention sera sollicitée en même temps que l'isolation de ce même bâtiment.
Monsieur le Maire propose au Conseil d'accepter ce devis :

VOTE POUR : 8
4 ABSTENTIONS

-14- Délibération sur l'achat d'une débroussailleuse :
Il va devenir nécessaire de changer la débroussailleuse. Les devis reçus trop tardivement n'ont pas été étudiés.
Ce point sera examiné lors d'un prochain conseil.

* le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la préfecture est consultable en mairie.

Elections Régionales

Résultats du 14.03.2010

Inscrits :	716
Suffrages exprimés :	359
Blancs/Nuls :	12
BAREGES :	54
CABROLLIER :	44
LAFON :	18
MALVY :	**152**
MARTIN :	9
ONESTRA :	50
PICQUET :	28
TORREMOCHA :	4

Résultats du 21.03.2010

Inscrits :	716
Suffrages exprimés :	370
Blancs/Nuls :	26
B. BAREGES :	101
M. MALVY :	**269**

Etat civil

du 13/01/2010 au 07/04/2010

DÉCÈS :

• Jacques, Lubin QUILLAC né à Arcachon (Gironde) en 1943, 66 ans, domicilié Rue des Fleurs à THIL, décédé le 6 mars 2010 à TOULOUSE,

NAISSANCES :

• Tiana, Louise KOERNER née le 5 février 2010 à TOULOUSE, domiciliée au Bois d'Auradé 31530 THIL

• Pauline, Christiane, Régine PEZET née le 9 février 2010 à TOULOUSE, domiciliée « En Rigaillo » Route de Bellegarde à 31530 THIL

• Lilou TAURINE née le 26 mars 2010 à TOULOUSE, domiciliée Rue des Fraîches à 31530 THIL

•Adèle, Maëlle, Morgan POUPARD née le 31 mars 2010 à TOULOUSE, domiciliée au Plaça 31530 THIL

• Sacha DORON née le 6 avril 2010 à TOULOUSE, domiciliée au lieu-dit « Nautézat » Route de Bellegarde à 31530 THIL

BOITE AUX LETTRES

Chaque année des centaines de personnes meurent en France parce que les secours n'ont pas pu les trouver assez rapidement. Dans certains cas, les secours appellent le Maire ou un élu pour localiser la personne. Encore faut-il que celui-ci ait les renseignements adéquats.

Régulièrement des livreurs viennent à la mairie demander où habite une personne à qui ils doivent déposer un colis, et quelques fois la secrétaire ne peut pas les renseigner.

Pour éviter la première situation et faciliter le travail des livreurs (ou facteurs remplaçants), il suffit pour les personnes ayant nouvellement emménagé sur la commune de venir au secrétariat de la mairie signaler l'endroit de leur nouvelle habitation et surtout de mettre leur nom sur leur boite à lettre.
Il y a souvent des gestes simples qui peuvent nous rendre de grands services.

NOUVEAUX HORAIRES

Pour améliorer la rapidité de traitement des dossiers des Thilois, les secrétaires ont besoin de plages où elles peuvent travailler sans dérangements.

Lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé pour améliorer la qualité du service qui vous est rendu de fermer la mairie une demi-journée par semaine.

A compter du mois d'avril, les nouveaux horaires d'ouverture seront donc :

Lundi : 9h à 12h et de 14h à 18h
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 18h

SAVE & GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Atelier **Compostage** et **Lombricompostage**

Le compostage domestique c'est facile, pratique et même possible en appartement !!!

La fabrication du compost permet de réduire le volume de sa poubelle et de produire, à partir de déchets organiques (reste de cuisine, taille de végétaux) un engrais de qualité nécessaire au bon développement des plantes (que ce soit les plantes vertes, celles du jardin ou du potager).

Pour découvrir ou se perfectionner à cette pratique, la Communauté de communes Save & Garonne propose aux habitants de Save & Garonne de participer **gratuitement** à un **atelier compostage et lombricompostage** le Samedi **29 mai** à la Ferme de la Bouzigue à Montaigut.

A qui s'adressent ces ateliers ?
- aux personnes qui compostent déjà et qui souhaitent développer leur pratique et faire partager leur expérience.
- aux personnes ayant un jardin et qui souhaitent se lancer dans le compostage
- aux personnes vivant en appartement et qui souhaitent composter leur déchets de cuisine (lombricompostage).

Au programme :
9H à 12h: Atelier **Compostage**

14H à 16h: Atelier **Réaliser son lombricomposteur**
Présentation de la technique de lombricompostage et construction du lombricomposteur (un lombricomposteur par participant ou famille).

Renseignements et inscriptions:
05 61 82 63 74
www.cc-saveetgaronne.fr

Déchets verts

Que faire de mes déchets verts ?

1er réflexe : le **détournement** : compostage, paillage (limite l'évaporation, réduit la pousse de mauvaises herbes), etc.
A défaut, je les dépose gratuitement (sur présentation d'un justificatif de domicile) à la **déchetterie** située route de Saint-Cézert à Grenade.

Et mes encombrants ?

1er réflexe : je donne, je vends, je répare ...
A défaut, je les dépose gratuitement (sur présentation d'un justificatif de domicile) à la **déchetterie** située route de Saint-Cézert à Grenade.

Et pour les gros encombrants appelés aussi « monstres » (canapé, armoire, matelas ...) lorsque je ne peux pas les transporter dans mon véhicule, un service de collecte en porte en porte m'est proposé gratuitement une fois par mois (dans la limite de 1 m3) sur **inscription** auprès du service technique de la Communauté de communes Save & Garonne 05 61 82 63 74.

Astuce : Lors de votre achat d'un équipement neuf, vous participez financièrement à la filière de valorisation via l'écotaxe, pensez à apporter votre vieil équipement de même type au magasin, il sera ainsi **valorisé**.

Nuisances sonores

Les beaux jours reviennent et avec eux les travaux de jardinage, occasion de rappeler la réglementation.
Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 du Ministère de la santé stipule :
« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage... Qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (sauf s'il s'agit d'une activité professionnelle ou une activité sportive, culturelle ou de loisir, organisée de façon habituelle ou soumise à autorisation). »
Vous pourrez quand même tondre votre pelouse ou bricoler, mais dans les plages prévues par un arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 et dans les limites d'intensité, de durée et de répétition.
Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h
Il est également précisé que les dispositions précédentes ne dispensent pas les personnes concernées de prendre toutes les dispositions pour réduire les nuisances sonores qu'elles provoquent pendant ces plages autorisées.
Attention le non respect de ces règles peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€ et la confiscation de la chose ayant servi ou étant destinée à commettre l'infraction.

ZONE BLEUE

STATIONNEMENT AU CŒUR DE GRENADE

Une zone bleue a été mise en place depuis le 1er décembre 2009, afin de partager l'espace de stationnement dans le centre de la Bastide.

La zone bleue concerne le périmètre suivant :

- Rue de la République : de la rue René Teisseire à la rue Victor Hugo ;
- Rue Castelbajac : de la rue Gambetta à la rue Victor Hugo ;
- Rue Gambetta : de la rue de l'Égalité à la rue de la République ;
- Rue Victor Hugo : de la rue Castelbajac à la rue de la République

Il s'agit de la zone située autour de la Halle, de la portion de la rue Gambetta qui s'étend de la Halle à la rue de l'égalité et la portion de la rue de la République qui s'étend de la Halle à la rue

René Teisseire.

La zone bleue est effective du mardi au vendredi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. La durée de stationnement est limitée à maximum 1 heure.

4000 disques de stationnement ont déjà été distribués, à compter du lundi 22 mars, ils seront disponibles en Mairie, au prix de 1€10. Vous pourrez également les trouver chez certains commerçants.

ALZHEIMER

ACCUEIL DE JOUR THERAPEUTIQUE POUR PERSONNES AGEES ALZHEIMER

L'ACCUEIL

La maison de retraite « St Jacques » de Verdun sur Garonne met à votre disposition son service accueil de jour qui est spécialisé dans la prise en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

LE TRANSPORT

Nous assurons le transport des personnes entre leur domicile et notre structure.

LA PRISE EN CHARGE

Les personnes âgées sont accueillies une ou plusieurs journées par semaine dans les locaux sécurisés et adaptés, et participent à des ateliers de stimulation physique et sensorielle animés par du personnel qualifié.

Nos coordonnées :

Maison de Retraite
St Jacques
69 rue clémence Isaure
82600 Verdun s/ Garonne
Tél.: 05.63.02.50.41

Haies et élagage des arbres

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées à l'aplomb de la limite de propriété.

L'élagage des arbres se fait également dans les mêmes conditions, jusqu'à une hauteur de 4,40 m.

Les arbres approchant les lignes électriques et téléphoniques doivent être élagués.
Les terrains non cultivés, doivent être nettoyés pour éviter les risques d'incendie.

HOP! C'est parti !

Depuis le 4 janvier, la ligne HOP ! fonctionne. Elle vous permet de rejoindre Toulouse en 40 mn. En une année, grâce au Conseil Général, ce projet de développement durable a été réalisé. Pour Grenade et le canton, nous assurons le quotidien et préparons l'avenir.

Que vous soyez lycéen, étudiant, que vous alliez travailler sur Toulouse ou pour vos activités personnelles, la ligne HOP ! vous change la vie. Le départ de la ligne HOP ! se fait devant l'école de musique Multimusique, sur les quais de Garonne. Vous pouvez laisser gratuitement votre véhicule en stationnement toute la journée et vous rendre à Toulouse pour 2 euros seulement, assis, sans stress et sans fatigue.

DU COTE DE CHEZ NOUS

La Ferme en Maynée

Vente de fruits et légumes de saison

En 2005, **Carine et Damien DELEDALLE** effectuent une reconversion professionnelle et s'installent en maraîchage, aviculture (poule pondeuse)et champignons.
Depuis 2009, ils travaillent exclusivement en vente directe au particulier (agriculture raisonnée).
Cette année à partir du mois de juin, ils proposent la cueillette à la ferme sur une parcelle de 4000 m2.
Contact : **05 62 13 72 08**
Http://www.ferme-en-maynee.com/

L'éveil à soi

par « la pause massage »

Les massages « bien-être » (1) ont pour objectif de réveiller le corps et de favoriser l'équilibre et l'harmonie, à tout âge de la vie (2).
L'EVEIL A SOI vous propose :
- le **massage assis** sur chaise, libère les tensions et dynamise (se pratique habillé).
- la **relaxation coréenne** par des techniques de vibrations douces, idéale pour relâcher les contractures (se pratique au sol, habillé).
- le **massage sur table** aux huiles essentielles, progression lente et détaillée sur chaque partie du corps, relâche les tensions, évacue le stress et procure un vrai moment de détente.
- le **massage d'une partie du corps** : dos, jambes, pieds, tête, visage.

Formée au massage « bien-être » et pratiquant depuis de nombreuses années,
Charlotte GABARD vous accueille à domicile : sur rendez-vous au **06 16 79 00 12**.
Si vous voulez faire un cadeau original à l'un de vos proches... (les formules sont aussi douces que les massages) et offrez-lui 60 minutes de bien-être (tarif spécial découverte).

(1) massages non médicaux
(2) « mens sana in corpore sano » : âme sereine dans un corps sain, disaient les romains

Le Pays à vivre ensemble

Pays Tolosan

Aucheil fait partie de la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG).

La CCSG fait partie, ainsi que quatre autres communautés de commune : la CC du Canton de Villemur, la CC des Coteaux du Girou, la CC des Coteaux Bellevue, la CC du Canton de Ca dours, et des communes isolées du : **Pays Tolosan**, qui couvre donc la quasi-totalité du nord toulousain.

Le Pays Tolosan a un rôle d'animation territoriale pour un développement partagé sur un territoire de soixante dix communes couvrant le nord de la Haute-Garonne.

Cette association a impulsé les bases communes pour le devenir social, économique, foncier et culturel sur le territoire.

La mutualisation des expériences et des projets permet d'aménager harmonieusement le Pays et de répartir au plus près des habitants les équipements structurants dont ils ont besoin.

Il assure la coordination avec l'Etat, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, et le Conseil Général de la Haute-Garonne pour mettre en oeuvre les financements croisés nécessaires à la réalisation de ces projets structurants dans le cadre du Comité Territorial de Pilotage.

L'assemblée générale du Pays a eu lieu le 3 Mars dernier, occasion de rappeler les différents axes et actions menées autour des 4 commissions suivantes, dotées chacunes de leur Président, de leur Conseil de Développement et de leur Chargée de Mission :
Axe 1 : Développement Economique,
Axe 2 : Urbanisme et Action sociale,
Axe 3 : Transport et Environnement,
Axe 4 : Tourisme et Culture.

Les mesures transversales mobilisent tous les Présidents de commission qui ont : -communiqué les actions et initiatives du Pays auprès de leurs adhérents, de la société civile et des institutions,
-intégré l'Europe et les coopérations territoriales dans le quotidien des territoires et de leurs habitants,
-effectué une veille stratégique pour les appels à projets comme les Pôles d'Excellence rurale,
-accompagné les projets de développement qui demain seront des réalisations,
-proposé des orientations pour la dotation régionale « Vocation Territoriale »,
-accompagné des projets structurants et mis en œuvre l'assistance technique.

Le Pays Tolosan est une alliance entre communes et communautés de communes et un lien de coopération intercommunale pour valoriser les initiatives, aider à la gouvernance des territoires, générer et accompagner les projets structurants.

André PERRAULT
Délégué de la commune
au Pays Tolosan

Flash Culturel

« L'art en village » expose du 1er au 31 Mai 2010.

Dans le cadre du Festival « IBO - MAI PHOTOGRAPHIQUE » 9ème édition, une exposition photo se tiendra à LARRA (31).

Deux thèmes « CANAL DU MIDI » et « VENISE » (Accès gratuit).
Horaires des visites : L'exposition est ouverte tous les jours de la semaine, les dimanches et jours fériés, visite de préférence l'après-midi.
Site : www.ibo-toulouse (Mai photographique / villes / Larra)
Tel : 05 61 82 38 08
f.richet@sfr.fr

Au Château de Larra, deux exposants seront présents.
Marie Schellino et Frédéric Richet qui font partie de l'association IBO (concernant le Château, l'exposition est gratuite, par contre la visite guidée du château est payante ainsi que la visite du parc, comme habituellement).

Un voyage à l'intérieur du monde de la photo.
Des couleurs, des paysages, des émotions à découvrir... de la douceur du canal du midi avec son atmosphère bucolique, ses couleurs automnales, réveillées par le passage des péniches qui prennent le temps de ne pas déranger le paysage, pour rejoindre le bleu de la mer adriatique, danser sur le clapotis de l'eau avec les noires silhouettes des gondoles qui se balancent au gré du passage, pour découvrir le reflet des façades tel un vitrail plongé dans l'Adriatique. Ces paysages du canal du midi sont saisis par Frédéric Richet et la promenade dans Venise par Marie Schellino.

HISTOIRE

THIL EN JUIN 1940

Il y a soixante dix ans, au mois de Juin 1940, la France subit la plus écrasante défaite militaire de son histoire.

Face à une armée moderne, mécanisée, bien équipée, et commandée par des chefs audacieux, l'armée française dont le commandement en était resté aux conceptions de la première guerre mondiale, s'écroula et se désagrégea en quelques semaines. L'indescriptible panique de la population civile ajouta encore à la désorganisation générale, encombrant les routes et paralysant les communications. Quelques unités sauvèrent l'honneur, mais ne purent freiner la déroute ni stopper la marée humaine refluant vers le sud du pays.

C'est ainsi que Thil, qui se croyait très loin de la guerre, fût investi par des lambeaux de régiments éclatés en attente de connaitre leur sort après la signature de l'armistice. Deux groupes de militaires stationnèrent sur le territoire de la commune : au lieu dit « le Verger » et derrière la mairie autour de l'ancienne mare (aujourd'hui terrain de boules) campaient les débris d'un corps blindé de l'armée française, les officiers étant logés dans différentes maisons du village ; cette hospitalité un peu forcée fut d'ailleurs sollicitée avec courtoisie...

Un autre groupe, composé de soldats belges, s'installa près du vieux moulin de Montastruc construit en 1792, dont il ne subsiste aujourd'hui que quelques pans de muraille. Les soldats qui devaient quêter leur subsistance brûlèrent, pour alimenter leur cantine, la charpente du vieux moulin, alors en bon état... Version édulcorée des malheurs de la guerre, et reflet de l'état de décomposition dans lequel se trouvait la nation entière.

Ces militaires demeurèrent à Thil quelques semaines, tâchant de s'accommoder du malheur des temps en se livrant à diverses activités et en participant, parfois aux travaux des champs, plus ou moins acceptés par la population. Puis, l'ordre se réinstallant peu à peu, les régiments furent dissous, les soldats rentrèrent chez eux quand ils le purent, et Thil retrouva son calme d'antan, alourdi toutefois par le poids de la Guerre.

Photo : Marcel SELLIER

NB. Marcel Sellier était, en 1940, un jeune Thilois qui avait la passion de la photographie, ce qui était à cette époque, moins courant que de nos jours. Nous lui devons de nombreux clichés du village, qui constituent de précieux souvenirs. Il prit lui-même la pose devant un de ces engins blindés, totalement incongrus dans le paysage paisible de Thil. Marcel Sellier vécut toute sa vie dans notre commune, ou il était unanimement apprécié pour sa gentillesse et ses compétences de plombier chauffagiste.

M. COMBY

TOP

Du 13 mai au 13 juin 2010

Caravane de cirques, co-organisée par la Grainerie (plate-forme accueillant des compagnies de cirque) et le Lido (école de cirque professionnelle) est depuis plusieurs années un des reflets de la vitalité des arts du cirque sur l'agglomération toulousaine.

Pour l'édition 2010, Caravane de Cirques va rayonner encore plus longtemps sur l'agglomération toulousaine, puisqu'il va durer quatre semaines, et avec encore plus de force, grâce à l'ouverture tant attendue du nouveau bâtiment Grainerie!

Au programme : bien sûr de nombreux spectacles sur 15 communes, mais aussi des actions culturelles et sociales, des rencontres professionnelles, un événement transfrontalier Cirque en Transhumance (voir ci-dessous), la fête du Lido (11 au 13 mai), et tout cela en synergie avec la grande parade de cirque Toulouse en Piste, mise en place le 22 mai par la Ville de Toulouse.

Cette année ce temps fort co-construit par le Lido et la Grainerie prend un nouveau virage. Avec la mise en service de son bâtiment la Grainerie pourra enfin faire vivre le cœur de son festival : salle de spectacle, chapiteau, accueil des artistes et du public, bar... Mais caravane continuera aussi de se développer sur plusieurs communes du Grand Toulouse et au delà : Thil et Lacroix Falgarde.

La programmation est quasiment bouclée. Quelques réglages encore à opérer pour la peaufiner mais nous pouvons déjà dire qu'il y aura de belles surprises.

Le Festival « CARAVANE DE CIRQUES » à THIL

Conforté par le succès de la première édition, nous vous convions nombreux pour la seconde année consécutive au festival « caravane de cirques » qui se déroulera le 30 mai (jour de la fête des mères) sur la place du château, face à l' épicerie (ou à la salle des fêtes si les conditions météo sont défavorables).
Cette journée dédiée aux Arts du cirque débutera à 15h30 par une initiation gratuite (jonglage, équilibre, monocycle, échasses rebondissantes, acrobatie...) ouverte à tous, jeunes et moins jeunes.
Suivra ensuite vers 17h15 le spectacle des jeunes de l' atelier hebdomadaire de Thil.
Des démonstrations tout au long de l'après midi de G. Coste (le meilleur monocycleur de la région toulousaine).
Un spectacle GRATUIT à 18h proposé par une compagnie professionnelle (Pétroline et Mascarpone).
Une restauration (présence d'un bus anglais à 2 étages faisant office de restaurant ambulant) est prévue sur place ainsi qu'une buvette.
Cette manifestation se déroule sous l'égide de L'Amicale Laïque, du Comité des fêtes et de la Mairie.

LE MOT DES PITCHOUNS

LOTO DE L'ECOLE

Dimanche 14 mars 2010

Raconté par les enfants du CP

Une maman disait des chiffres au micro et si on avait le numéro on devait le marquer avec du maïs. Si on avait une ligne, on criait « QUINE », si on avait 2 lignes, on criait « DOUBLE QUINE » et si on avait tout rempli, on criait « CARTON PLEIN »!! Ensuite, il y a eu une partie que pour les enfants et on recevait des cadeaux, les parents et les mamies pouvaient jouer pour nous. Après la pause du goûter, ça a repris et ça a duré jusqu'à tard dans l'après-midi. Après, pendant que des parents rangeaient, on a joué dehors. C'était chouette!

LES MATERNELLES

Depuis une quinzaine de jours, toute l'école maternelle s'est mise à l'endurance. Non pas pour aller courir le marathon de Paris mais pour se préparer à affronter les élèves d'autres classes de maternelle lors d'une rencontre qui aura lieu le 6 mai dans le parc de Launac, si le temps est clément.

Les petits, les moyens et les grands s'entraînent donc tous les jours, dans la cour ou sur le terrain de football, pour apprendre à courir lentement mais longtemps, sans faire la course contre les autres, à garder un rythme sans se fatiguer et à respirer correctement.

Le but à atteindre : courir 400 m pour les petits et les moyens et jusqu'à 1600 m pour les grands. Mais lorsqu'on voit la motivation de la plupart des élèves, il y a fort à parier qu'ils atteindront les objectifs fixés et représenteront avec brio l'école maternelle de Thil...

Estelle Constans

FLOP

Incendie du panneau d'information de la Mairie.

Il est de coutume dans chaque village d'avoir un lieu ou se retrouver. Chez nous c'est sous la halle, devant la Mairie. Certains soirs, cet endroit ressemble un peu à un Club anglais : on y parle de la pluie et du beau temps tout en buvant forces bières et fumant du tabac qui fait rire.

Un soir, des malfaisants ont trouvé spirituel de mettre le feu au panneau d'information situé à l'entrée de la Mairie et ce au nez et à la barbe des personnes qui se trouvaient rassemblées sous la halle. Fort heureusement pour ces vandales, nos valeureux ados ne s'en sont pas aperçu, car sans nul doute, dans un grand élan de bravoure et de civisme, ils auraient dispersé ces imbéciles et ainsi préservé le bien public.

A bon entendeur, Salut.

Jean-Marc AGOSTINI, Responsable de la sécurité

ASSOCIATIONS

A.L.V.E.E.

Bibliothil

La bibliothèque est ouverte :

Mercredi	15h à 19h
Jeudi	9h à 10h30
Samedi	11h à 12h

Elle est tenue par une sympathique équipe de bénévoles : Isabelle PLATEAU, Fabienne RICHE, Alain CORNIC, Patricia CHATRAS, Nicole ADAMS et Michèle BECKER.

Le 6 juin 2010, à l'occasion du vide-grenier, la bibliothèque tiendra un stand de livres à "vendre".

Exposition

« Villages »
par Denis Morel
exposition à Bibliothil

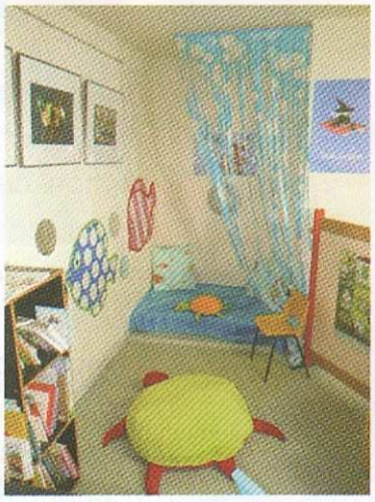

Une nouvelle exposition beaucoup plus classique que la précédente attend votre visite à la bibliothèque : « Les villages des alentours de Grenade », flânerie photographique avant, pourquoi pas, une véritable promenade par un dimanche printanier....

Le train-train quotidien passe souvent trop vite, et notre œil ne peut s'attarder sur les monuments familiers.
Denis Morel, photographe à Grenade, réveille notre regard en mettant en évidence l'architecture et les richesses qui nous entourent, éveillant souvenirs ou découvertes.

Et pourquoi ne pas vous amuser à deviner les lieux des prises de vues, avant d'en lire la légende?

Et n'hésitez pas à nous laisser une trace écrite de vos impressions. Soyez curieux!

Contact :
expositions@alvee.fr
Denis Morel
16 Rue Gambetta
31330 Grenade
tel 05.61.82.62.48
www.jingoo.com/artetphoto/

Chorale

Si on chantait?
La chorale de Thil se réunit tous les mardis soirs à 20h30. Notre chef, David CHERIF sera heureux de vous accueillir, les nouvelles voix seront toujours les bienvenues!

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner au 05.61.06.97.99.

ASINERIE

Chers Thilois,

Nous avons depuis peu un site internet : http:/asineriemanaou.jimdo.com. Vous pouvez le visiter librement pour avoir de plus amples renseignements sur nos activités...
Manifestation prévue : week-end du 29 et 30/05/2010 à l'hippodrome de Grenade : FETE DU CHEVAL, l'asinerie d'en Manaou sera présente pour des balades en calèche et à dos d'ânes, le matin vente et exposition de chevaux, vide écurie, dans l'après-midi et soirée spectacles équestres... renseignements et organisation association de Grenade Festigrenade.

Rappel : ouverture début avril 2010, uniquement sur réservation 05 61 06 91 30

CLUB L'AGE D'OR

Toujours beaucoup d'effervescence. Nous avons préparé notre repas de printemps du 27 mars, avec comme animateur un magicien accordéoniste qui nous parlera Occitan.

Puis le grand loto du 25 avril. Le 20 mai départ de bonne heure et de bonne humeur pour Bordeaux. Visite de la citadelle de Blaye et du Bec d'Ambes l'estuaire de la Garonne puis nous déjeunerons à l'Ange Bleu un grand Music Hall, copie des Folies Bergères Parisiennes. Je ne vous dis que ça ! Notre grand voyage sera La Corse. Embarquement du 25 septembre au 1er octobre beaucoup d'amateurs mais ouvert à tout le monde. Inscriptions au 06.12.30.00.49. Rapidement qu'on se le dise ! A bientôt.

Armelle BARDESSOU,
Vice-Présidente

C.O.V.S.

Le COVS vous rappelle ses activités :
- VTT sportif : le samedi à 10h départ base de Loisirs de Bouconne
- VTT loisirs : à partir du 14 Mars, 1 samedi sur 2 - départ 10h15 - parking Centre de Loisirs de Bouconne
- Self Défense : le samedi à 9h30 - salle de la Garderie à l'école de St Paul sur Save
- CAP : le dimanche matin - départ 9h30 ou 10h selon les allures de courses
- Marche Nordique : Dimanche 10h - parking de La bordette Bouconne ou 9h45 Place de l'église de St Paul
- Ping-Pong : le jeudi 19h - 20h, salle de Thil

Après des belles journées en VTT sur la Rigole, au Bowling, au plateau de Beille, le COVS organisera bientôt :
- le dépoluthon, 27/03
- la course "entre Save et Galops" le 28/04,
- un Week-end Montagne à Argeles Gazost.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez pratiquer une activité physique, créer une activité.
COVS : 06 35 96 78 80
A très bientôt,

Les animateurs

Rappel des tarifs pour toutes les activités : Annuel 55€ (dégressif pour > 1 personne), A partir de Mars : 37,5€ / personne.

Comité des fêtes

Carnaval

De très beaux déguisements étaient au rendez-vous pour cette édition 2010 du Carnaval de Thil. Sous un beau soleil, le défilé dans les rues s'est déroulé pour la grande joie des petits, tous très à l'aise dans leur costume. Monsieur Carnaval a ensuite était brûlé devant la salle des fêtes, au milieu d'une grande farandole d'enfants. Organisé traditionnellement par le Comité des Fêtes, nous les remercions pour cette animation dans notre village.

Soirée dansante

Le 20 mars 2010, à la Salle des fêtes de Thil :
Une belle soirée en compagnie de l'orchestre La Belle Epoque où les danseurs ont mis le feu à la piste jusqu'à 2 heures du matin. Une soirée organisée avec joie et bonne humeur par la Pétanque Thiloise et le Comité des Fêtes.
Nous retrouverons l'orchestre la Belle Epoque lors de la fête locale le 25 juillet.

Vide grenier

Pour changer, cette année le vide-grenier se tiendra au cœur du village. Nous espérons qu'avec un peu de chance cette édition sera réussie.
Alors rendez-vous le 6 juin 2010 !

Odalie

PETANQUE

Samedi 13 mars 2010
Concours des divisions à THIL : 38 triplettes engagées.
Victoire de THIL au concours complémentaire.
AGUSO Christian, BAUDOU Patrice et BERGE Michel.

Dès le 2 avril, tous les vendredis soir, à partir de 20h45, au centre du village, concours de pétanque amical en doublette, jusqu' à fin octobre.

Dates des concours officiels :
Samedi 12 juin, en doublette
Jeudi 1 juillet, doublette réservée aux 55 ans et plus
Dimanche 10 juillet, fin de challenge de THIL toute la journée
Dimanche 29 août, en doublette
Dimanche 3 octobre, en doublette
Jeudi 11 novembre, intersociétaire doublette
Venez vous amuser avec nous!

La Pétanque Thiloise

... Mots d'Asie : Plus le sage donne aux autres, plus il possède. [Lao Tseu]

TENNIS

École de tennis
affiliée à la Fédération Française de Tennis

Même si la météo nous en a fait douter dernièrement, le printemps est là, et ses journées toujours plus longues vont permettre à nos tennismen et tenniswomen amateurs, de prolonger leurs soirées en allant taper la balle sur les terrains thilois. A vous qui hésitez toujours à ressortir la raquette : c'est le moment de s'y mettre !

Les points marquants des derniers mois :

Calendriers 2010 : Vous avez été nombreux à acheter les calendriers 2010 du Tennis, merci pour nos jeunes...
La somme récoltée nous permet d'organiser, comme prévu, une sortie à « T'es pas cap » le 9 mai prochain.

Rencontre Thil/Larra : La rencontre amicale contre le TC de Larra a été à la hauteur de nos attentes : conviviale et ludique, comptant une soixantaine de participants enfants et adultes. A son tour, Larra organise un tournoi amical en mai prochain, qui rassemblera les clubs de Lévignac, Thil et Larra.

Les « Petits As » de Tarbes : Une vingtaine d'adhérents se sont déplacés sur Tarbes le 31 janvier pour aller voir cette compétition. Ils ont pu assister aux demi-finales simples et doubles des 12-14 ans internationaux garçons et filles. De quoi motiver nos tennismen en herbe ...

Compétition Jeunes : Même si aujourd'hui, nous n'avons plus personne dans la compétition, on peut noter une nette progression des résultats au fil des mois. Bravo à nos jeunes pour leurs efforts !

Compétition Adultes : Côté adultes, messieurs et dames ont joué leurs matchs de championnat départemental individuel. Quelques uns d'entre eux ont également pu participer au tournoi des Raquettes 31, à la Ligue de Balma, et ramener quelques victoires.

Compétition Dames : Les thiloises vont démarrer le tournoi des Raquettes FFT, en équipe, au mois d'avril prochain. On leur souhaite bon courage, et un maximum de victoires !

Fête du Tennis Club de Thil : Cette manifestation, comme l'année dernière, est ouverte à tous, dans un esprit de convivialité et de bonne humeur. Elle se déroulera le week-end des 12 et 13 juin prochains. Jeux divers et petits tournois seront à l'affiche.
Le tournoi familial (équipes mixtes enfant et adulte) aura lieu le dimanche, il est ouvert à tous. On espère vous voir nombreux !

Notre adresse mail : tennisclubdethil@gmail.com.

Les membres du bureau :
G. ARNAULT (Président au **05.61.06.96.12**), F. CRESTEY (Secrétaire au **05.61.85.47.49**), A. RAYBAUD (Trésorier), D. JEAN (Secrétaire adjointe), Y. ESCOFFIER (Trésorier adjoint), D. CRESTEY (Vice-président).

Imprimé sur du papier recyclé, par l'imprimerie 34.